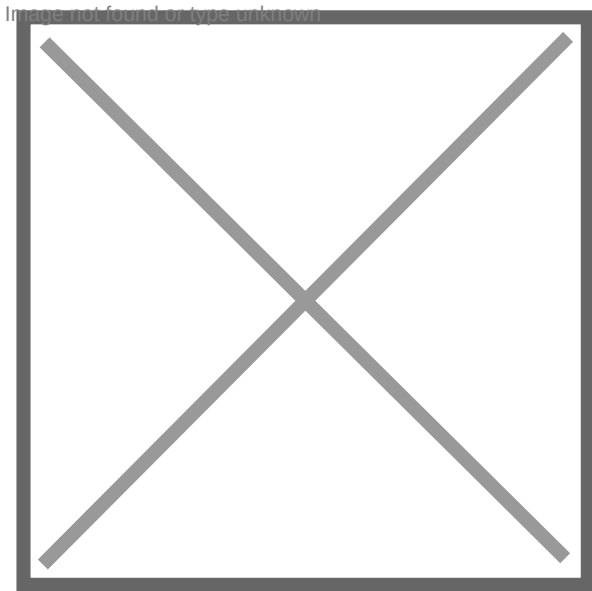




Temps partiel et congés payés.

Par **Didine123**, le **11/04/2017** à **10:26**

Bonjour, je travaille 1 vendredi toutes les semaines, j'ai le droit de poser 7 jours de congés, je voudrais prendre mes congés du jeudi 13 juillet 2017 (vendredi 14 juillet étant férié) et reprendre le travail le vendredi 4 août 2017, combien de jours de congés me seront décomptés ? . Merci de votre réponse. cordialement.

Par **Lag0**, le **11/04/2017** à **13:26**

[citation] je travaille 1 vendredi toutes les semaines, j'ai le droit de poser 7 jours de congés[/citation]
Bonjour,
Non, vous avez, comme tout le monde, droit à 5 semaines de congé soit 30 jours ouvrables et non 7.
Temps partiel ou temps plein, cela n'y change rien.
Du 13 juillet au 3 août, il vous sera décompté 18 jours ouvrables.